

Transport aérien

Commission ORLY : Pour la FEETS FO, la pérennité des emplois doit être une priorité

La Fédération FORCE OUVRIERE de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS FO), compétente pour les salariés du Transport Aérien, est présente dans la « Commission ORLY » lancée le 3 octobre 2011 par la ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Madame Nathalie Kosciusko-Morizet. Cette commission sur l'avenir d'Orly place autour de la table : l'État, les collectivités locales, les syndicats, les professionnels et les associations.

La FEETS FO entend, dans le cadre des travaux de cette commission et de ses groupes de travail, faire valoir les intérêts des salariés de la plate-forme aéroportuaire.

Elle considère qu'en sa qualité de 2eme Aéroport de France, employant plus de 27 000 salariés selon des activités Passagers, Fret, Entretien et diverses activités indirectes, l'aéroport d'Orly est incontournable pour le développement économique et social non-seulement du bassin d'emploi mais plus globalement de l'ensemble du territoire national.

Des avancées très importantes ont été réalisées par les différents acteurs du transport aérien en matière de protection de l'environnement. Cette dernière ne peut passer par un ralentissement du transport aérien qui constituerait un non-sens économique. Elle ne passera pas non-plus par la libéralisation des marchés, les privatisations et la concurrence stérile qui fragilise les entreprises et limite leur capacité d'investissement ce qui est contraire aux intérêts environnementaux. Elle doit passer, comme les résultats déjà obtenus le démontrent, par l'investissement, la recherche et le développement des techniques et en ce sens l'État doit pleinement assumer son rôle.

Pour la FEETS FO, le développement de l'aéroport d'Orly est indispensable. L'avenir des emplois, leur pérennité, les conditions de travail et de vie des salariés (transports, logement, etc) sont des problématiques qui devront être prises en compte dans les travaux de cette commission et les choix d'orientation pour la plate-forme aéroportuaire devront répondre aux préoccupations des salariés.

Fait à Paris, le 3 octobre 2011

Contact :

Jean HEDOU, Secrétaire général - 01.44.83.86.20.

Jean-Luc SECONDI, Secrétaire fédéral secteur aviation civile - 01.44.83.86.20.